



Mon contrat de travail ne correspond plus à ma fonction

Par **sojoxo**, le **22/01/2012** à **16:12**

Bonjour, rnl y a un an, j'ai été embauchée comme secrétaire technique par un groupe d'Ingénierie à la position 2.2 de la convention Syntec. Le salaire correspondant, à l'époque était de 1630 euros brut mensuel. En octobre 2011, un avenant a été signé, portant le minima à 1683,30€ et ce montant n'est toujours pas répercuté sur les salaires. Bref, ce n'est pas vraiment l'objet de ma question principale. rnl est stipulé dans mon contrat une assistance à la mission OPC du chantier sur lequel je travaille. Aujourd'hui, donc un an plus tard, j'assure toujours le secrétariat technique mais en plus, j'assure la mission coordination de façon autonome. Il faut noter que la coordination occupe environ 70 à 75% de mon temps. rnJ'envisage de demander un entretien pour une révision de mon contrat en demandant un contrat de technicienne (j'ai un DUT GC) et donc la revalorisation du salaire (environ 2000 euros brut mensuel) qui va avec. La position 3.1 est valorisée à 1938 euros et la 3.2 à 2079,50 euros. rnEn discutant avec ma supérieure, elle m'a proposé technicienne position 2.2 (salaire identique à ce que j'ai actuellement), voire 2.3 (salaire 1810,65 euros). rnJe trouve cela un peu léger compte tenu que j'assume la mission coordination seule. rnOu mes prétentions sont-elles trop élevées ? rnJ'aimerais bien quelques avis sur la question. rnMerci d'avance.